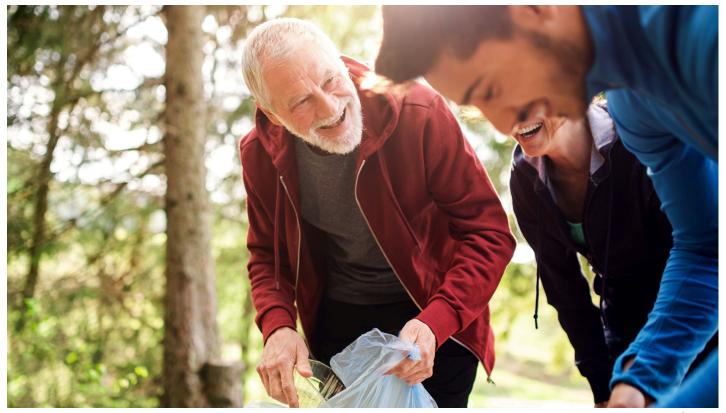
LIVESImpact



© Halfpoint | iStock

Vieillir en Suisse : du privé au politique

MARION REPETTI, Docteure en sciences sociales, Responsable de l'institut Travail Social, HES-SO Valais.

FARINAZ FASSA, Professeure émérite en sociologie, Institut de Sociologie, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne.

Les questions liées au vieillissement font recette. Qu'il s'agisse de parler d'un nouvel équilibre démographique, de problèmes de coûts de la santé ou de retraite, il est devenu fréquent de s'intéresser à la vieillesse, même si l'on ne sait pas toujours comment nommer celles et ceux qui ont quitté la jeunesse et l'âge mûr.

Partant des débats sur la nécessité de repenser le nouvel équilibre démographique et les défis qui y sont associés, il nous a semblé nécessaire de réfléchir dans une perspective politique la place qui est faite aux « personnes âgées » en Suisse. Le traitement politique de la vieillesse résulte en effet des rapports de domination entre des classes d'âge et de leur cristallisation dans les politiques, les interactions, les discours et les représentations qui façonnent le quotidien des habitant·es de ce pays à mesure qu'elles et ils vieillissent. En Suisse, et malgré de notables exceptions au niveaux cantonal et communal, telles Vieillir 2030 dans le canton de Vaud ou Politique de Longue vie de la Ville de Genève, ce traitement est visible dans nombre des différentes actions ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes. Ces programmes visent souvent à répondre à des impératifs avant tout sanitaires, et n'accordent que peu d'attention à la parole des personnes concernées. Dans un tel contexte, les personnes âgées sont rendues visibles uniformément sous l'angle du déclin et du déficit, alors que leurs expériences, ressources et désirs sont







invisibilisés. Cette approche laisse à penser que tout se passe de façon relativement similaire que l'on ait 65 ou 85 ans, que l'on soit une femme ou un homme, que l'on ait un parcours migratoire ou non, etc. Ainsi, la variété des expériences de la vieillesse attire peu le regard.

Et pourtant, l'on ne vieillit pas de la même façon selon que l'on vive dans un pays aisé qui comporte des assurances sociales solidaires ou non, selon que l'on ait eu une vie professionnelle intense et un salaire confortable ou une trajectoire chahutée et marquée par des périodes de précarité et/ou par la migration, selon que l'on soit un homme ou une femme, etc.

Vieillir est donc un phénomène éminemment social, un processus qui ne prend pas le même sens selon le contexte qui est examiné. Si l'avancement dans l'âge concerne chacun e et provoque chez les individus des recompositions identitaires (Caradec, 2017), ces dernières ont une portée sociale et doivent être analysées dans leur contexte socio-historique.

Les réflexions sociologiques émises ici forment la trame de l'ouvrage « Vieillir en Suisse, du privé au politique » (Repetti et Fassa, 2024) et permettent de comprendre que le déroulement du vieillissement individuel ne relève donc ni d'une fatalité, ni de logiques individuelles. La vieillesse est socialement construite et sa version « à la suisse » prend une forme bien particulière. Elles s'inscrivent dans la lignée des travaux d'auteur-es comme Carroll Estes (2004), Toni Calasanti et Kathlen Slevin (2007), Christopher Phillipson (1998). Ainsi, les choix faits dans le domaine du travail, de la gestion des territoires et de leur population comme dans ceux des catégories des assurances sociales et sanitaires entretiennent des liens serrés avec une conception de la place qui est faite à l'ensemble des individus et ceci quel que soit leur âge. Penser la vieillesse dans sa dimension politique renseigne ainsi sur la manière dont une société organise les rapports entre les divers groupes de personnes qui la constituent et construit ses modalités de cohésion.

En ce qui concerne la vieillesse en Suisse, les constats faits par la recherche dans ce domaine, heureusement de plus en plus riche, montrent que:

- 1. L'âgisme marque les politiques et les représentations sociales helvétiques. Bien que difficile à définir, ce rapport social d'âge est au cœur de l'action sociale (voire du travail de certain-es scientifiques) et il est naturalisé et essentialisé. Il contribue de ce fait à invisibiliser la diversité des expériences du vieillissement et les inégalités qui les marquent en réduisant les personnes de plus de 65 ans à des membres d'une seule et même catégorie décrite sous l'angle de la décrépitude, en Suisse, celle des personnes qui ont atteint l'âge légal pour percevoir une rente AVS (65 pour toutes et tous dès 2028, les femmes devant travailler un an de plus après le vote de 2021).
- 2. Bien que cette référence unique provienne d'une histoire marquée par la centralité de l'emploi et du salariat et par les luttes qui ont été menées pour que celles et ceux qui ne sont plus ou pas en mesure de subvenir à leurs besoins bénéficient d'un salaire différé lors de leur sortie du marché de l'emploi, elle constitue la limite à partir de laquelle l'on est considéré comme « vieux » ou « vieilles ».

- 3. Homogénéisant, naturalisant et essentialisant une catégorie de population, cette limite équivaut aujourd'hui à une frontière entre celles et ceux qui contribuent par leur travail (salarié) au bien-être de l'ensemble social et les autres, les différent es plus âgé es, décrit es uniformément comme des inutiles et des coûteux ses.
- 4. C'est souvent à partir de cette représentation que se construisent les diverses politiques qui organisent l'existence des personnes qui ont quitté la période de leur vie professionnelle ou qui le pourraient, étant en droit de bénéficier d'une rente.

Il suffit pour s'en convaincre de constater que le secteur famille, générations et société de l'Office fédéral des assurances sociales « s'occupe des questions concernant la vieillesse », soit les politiques qui sont directement ou indirectement liées à l'AVS. Ainsi, l'ensemble des dispositifs et des programmes pour la vieillesse utilise cet âge comme seuil de référence. C'est également le cas dans le marché de l'emploi ou dans celui de la formation.

Une telle représentation sous-tend la valorisation du modèle du vieillissement actif par les autorités suisses. Ce dernier inclut notamment le fait de poursuivre une activité professionnelle le plus longtemps possible et de s'engager dans du bénévolat pour contribuer à la cohésion sociale (Conseil Fédéral, 2007). Pour la frange la plus avantagée de la population, poursuivre une activité professionnelle au-delà de l'âge de l'AVS représente une opportunité de mieux choisir la manière d'articuler vieillissement, emploi et retraite. Mais pour d'autres, maintenir une insertion dans le marché de l'emploi n'est pas possible, d'une part en raison des conditions de travail (charge physique et mentale), d'autre part parce que les employeur-euses susceptibles de leur fournir de l'emploi sont rares. Les politiques de prolongement des carrières donnent par ailleurs rarement accès à une formation qui permette de faire face aux transformations économiques et technologiques actuelles, la formation professionnelle continue, dont la majorité des coûts repose sur les employeur euses, diminuant dès 50 ans.

Quant à la formation « tout au long de la vie » ouverte aux plus de 65 ans, elle reste très marginale, car elle n'est pas, ou de manière très partielle, soutenue par les pouvoirs publics et par les employeurs (ainsi les universités du 3e âge ne bénéficient d'aucun soutien financier de la confédération - Campiche, 2017).

Cette lecture du monde social fait l'impasse sur les 25% de seniors travaillant au-delà de l'âge de la retraite comme elle fait l'impasse sur le manque de choix en ce qui concerne la possibilité de maintenir sa participation dans le monde de l'emploi et les difficultés et discriminations auxquelles sont confronté·es les travailleurs et travailleuses agé·es (36% des chômeur·euses de plus de 60 ans sont confronté·s à un chômage de longue durée) (Le Feuvre et al.). Elle masque également l'importance du travail non payé fourni par les personnes hors de l'emploi, travail qui est plus que nécessaire à la cohésion sociale (28% de la prise en charge des moins de 13 ans est assuré par leurs grands-parents – 36% par un accueil institutionnel) (Leimgruber, 2013 ; Fassa et al., 2023 ; Repetti, 2018).



Cette conception âgiste poursuit et aggrave les inégalités qui ont marqué les carrières des femmes, d'autant plus qu'une proportion importante d'entre elles reste fortement engagée dans les activités de care liées à l'éducation des enfants ou à la prise en charge de proches adultes. Elle est également particulièrement préjudiciable aux personnes dont les parcours ont été marqués par la migration, en particulier pour les femmes. Elle rend difficile d'imaginer que vieillissement se conjugue souvent avec pauvreté en Suisse, 15,5 % des plus de 65 ans étant considérées pauvres alors quand ce n'est le cas que pour 6,6 % de l'ensemble de la population des 18-64 ans (OFS, 2024). De ce point de vue et contrairement aux représentations ordinaires, on constate que le taux de pauvreté augmente avec l'âge en Suisse alors qu'il diminue en moyenne dans 16 des pays de l'OCDE européens et nord-américain.

Penser les personnes de plus de 65 ans sous l'angle du déficit et de la déficience empêche par ailleurs de prêter l'attention à d'autres phénomènes : le non-recours aux droits aux prestations sociales ; les difficultés spécifiques liée aux procédures numériques ; l'isolement, qu'il soit géographique ou social. Cette approche de la vieillesse restreint également les réflexions sur les effets qu'ont les inégalités territoriales sur les personnes âgées, les régions rurales offrant souvent moins d'opportunités et de ressources que les espaces urbains. Elle repose sur une conception du monde social qui de facto limite la citoyenneté des plus de 65 ans, en leur donnant moins la parole qu'aux catégories plus jeunes. Penser à la diversité des âges -- au-delà de 65 ans ! au-delà de 85 ans ! -- des participant·es aux débats est un moyen d'agir dans ce sens. Certaines démarches comme le laboratoire participatif « Demain seniors » qui a pris place en janvier 2024 dans la ville de Lancy est un exemple inspirant et l'on ne devrait plus se trouver en situation d'ignorer le principe largement utilisé dans le monde du handicap « Nothing about us without us! » lorsqu'il est question des personnes de plus de 65 ans.

Références:

Calasanti, Toni et Slevin, Kathlen (2007). Age Matters : Re-Aligning Feminist Thinking. New York : Routledge.

Campiche, Roland, (2017). A la retraite, les cahiers au feu ? Lausanne : Antipodes

Caradec, Vincent (2017). Les transformations de la pénalité. Nouvelle Revue de Psychosociologie, 23(1), 17–29. https://doi.org/10.7202/016851ar

Conseil Fédéral, (2007) Rapport du Conseil fédéral donnant suite au au postulat 03.3541 Leutenegger Oberholzer. https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/alters-und-generationenpolitik/altersfragen.html

Estes, Carroll (2004). Social Security privatization and older women: A feminist political economy perspective. Journal of Aging Studies, 18(1), pp. 9-26.

Fassa, Farinaz et al. (2023). Bien vivre sa retraite avec les autres. Engagements, compétences et qualité de la vie à l'ère du Lifelong learning. Lausanne, UNIL.

Le Feuvre, Nicky et al. (2015). Gendered variations in the experience of aging at work in Switzerland. Equality, Diversity and Inclusion, 43/2, pp. 166-181.

Leimgruber, Matthieu (2013). La sécurité sociale au péril du vieillissement. Les organisations internationales et l'alarmisme démographique (1975-1995). Le Mouvement social, 244, pp. 31-45.

Office fédéral de la statistique (2024). Enquête sur les revenus et les conditions de vie. Tableau :Taux de pauvreté et part de la population, selon différentes caractéristiques – https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/30526406, consulté le 15 09 2024

Phillipson, Christopher. (1998). Reconstructing Old Age: New Agendas in Social Theory and Practice. London, Thousand Oaks, New Dehli: Sage.

Repetti, Marion (2018). Les bonnes figures de la vieillesse. Lausanne, Antipodes.

Repetti, Marion et Fassa, Farinaz (2024). Vieillir en Suisse. Du privé au politique. Lausanne, PPUR - Savoir suisse.

LIVES Impact (ISSN: 2297-6124) publie régulièrement des notes sur des résultats de recherche pertinents pour les politiques publiques et sociales issus d'études menées au Centre LIVES. Elles sont publiées en trois langues (français, allemand et anglais) et envoyées aux personnes décideuses de l'administration publique, du monde politique et des organisations non gouvernementales.

Comité éditorial : Dario Spini et Laure Sandoz, UNIL & Centre LIVES (dario.spini@unil.ch, laure.sandoz@unil.ch)

Production et communication: Catia Luperto, Centre LIVES (catia.luperto@unil.ch)

Archives: www.centre-lives.ch/impact